

—Vous venez d'entendre M. Perrottin, dit le graveur à Geneviève et à Delphine, il ne met point en doute la loyauté de M. Lebois. Reprenez courage, je vais aller aux informations, et j'espère bien vous rapporter avant peu de bonnes nouvelles.

Sans attendre la réponse des deux pauvres femmes, il se tourna vers le caissier et ajouta :

—Si vous n'avez plus rien à faire ici, monsieur, partons. J'ai hâte de me mettre à la recherche de mon ami.

Geneviève et Delphine voulurent l'accompagner, mais il refusa énergiquement leur concours, et, après les avoir confiées à la garde des jeunes ouvrières, il sortit avec le caissier.

—Je vous prie maintenant de m'apprendre tout ce qui peut contribuer à me faire retrouver la trace de Lebois, dit-il à Perrottin lorsqu'ils furent hors de la maison.

—Que voulez-vous savoir ?

—D'abord le chiffre total des sommes qu'il a dû encaisser aujourd'hui ?

—Huit cent trente-sept mille francs.

—Il s'est présenté partout ?

—Partout.

—A quelle heure est-il allé dans la dernière maison ?

—A trois heures et demie.

—Permettez moi de vous dire, monsieur, que les chefs de votre administration sont bien imprudents. Lorsqu'il s'agit de recettes aussi fortes, pourquoi ne font-ils pas accompagner le garçon par un employé principal de l'administration ?

—Ils ont tort, répondit le caissier, et j'ai réclamé plusieurs fois la mesure dont vous parlez. Enfin Lebois inspirait à tout le monde une confiance absolue.

—Il la mérite encore, soyez-en sûr. Mais un homme peut être attiré dans un guet-apens, se trouver subitement indisposé, recevoir une cheminée sur la tête ou se laisser écraser par une voiture.

—C'est vrai, trop vrai, malheureusement, on ne devient prudent que lorsqu'on a été vingt fois victime de sa légèreté.

—M. Lebois était-il armé, demanda le jeune artiste.

—Oui ; depuis quelque temps il portait un revolver.

Michel Renaud se fit indiquer l'itinéraire que le garçon de recettes avait dû suivre, puis il quitta le caissier après lui avoir promis de lui faire connaître le résultat de ses démarches. Aussitôt que Perrottin eut appris au directeur et au secrétaire général de la Société Lutécienne que Lebois n'était pas rentré chez lui, ces messieurs allèrent immédiatement faire leur déclaration au commissaire de police, puis ils se rendirent à la préfecture. Tandis que le chef de la sûreté envoyait le signalement du garçon de recettes dans toutes les gares, des agents se dirigèrent vers son domicile pour en surveiller les abords et s'emparer de sa personne s'il s'y présentait.

II

LA PISTE

Il serait impossible de décrire les horribles douleurs que Geneviève et Delphine éprouvèrent après le départ de Michel. Pourtant elles ne soupçonnèrent pas une minute Lebois d'avoir manqué à ses devoirs. Elles ne s'expliquaient son absence que d'une seule manière : c'est qu'il avait été attiré dans un guet-apens et assassiné. Les préparatifs de fête avaient complètement disparu. On avait entassé les fleurs dans la cuisine, le couvert était enlevé, et Mme Lebois, affaissée dans un fauteuil, pleurait silencieusement, tandis que sa fille, accroupie à ses pieds et lui serrant les mains, faisait des efforts héroïques pour essayer d'atténuer sa douleur. Mlle Jenny était partie, mais Finette plus dévouée, n'avait pas voulu abandonner ses patronnes dans cette terrible crise. Accroupie sur un tabouret, une tartine à moitié mangée à la main, la petite Zizi s'efforçait de lutter contre le sommeil, en regrettant sa part de la poulande qu'elle avait fait brûler jusqu'aux os. Tout à coup Geneviève rompit le silence presque farouche

qu'elle gardait depuis le départ de Michel, et dit d'une voix suffoquée par les sanglots :

—C'est fini, bien fini, s'il était encore vivant, rien au monde n'aurait pu l'empêcher de nous donner de ses nouvelles. Ma fille, ma pauvre fille, que nous sommes malheureuses !

Geneviève serra Delphine dans ses bras avec une espèce de frénésie, et pendant quelques minutes on n'entendit dans le petit logement que le bruit des plaintes et des gémissements. Assise dans un coin, Finette feignait de lire pour dissimuler son émotion, mais de grosses larmes roulaient sur ses joues.

La nuit fût horrible ! Par discrétion, les agents de la sûreté se bornèrent à prendre des informations chez le concierge, néanmoins, deux d'entre eux restèrent dans la rue pour surveiller la maison. Michel Renaud n'était pas revenu, ce qui avait achevé de porter au paroxysme le désespoir de Mme Lebois et de sa fille, et le jour arriva sans qu'elle eussent pris un seul instant de repos.

Le bruit de la disparition du garçon de recettes s'était promptement répandu, et dès le grand matin, les locataires de la maison, rassemblés en petits groupes sur les carrés, commencèrent à s'entretenir de ce "malheur." Tandis que les uns célébraient à l'envi la probité de Lebois, les qualités domestiques de la fleuriste, la vertu de Delphine, et affirmaient énergiquement que le garçon de recettes n'avait pu commettre une mauvaise action, d'autres insinuaient méchamment que c'était une bien grande imprudence de confier près d'un million à un pauvre hère condamné à gagner 200 francs par mois, et que, le diable aidant, il avait bien pu filer avec le magot.

Un rassemblement considérable venait de se former devant la porte de la maison, lorsque le commissaire de police, accompagné de plusieurs agents, pénétra chez le concierge.

Deux minutes après, il sonnait à la porte de Mme Lebois. Ce fut Delphine qui vint lui ouvrir. À la vue du magistrat, la jeune fille fut subitement prise d'une frayeur qui l'empêcha de parler, et elle se réfugia auprès de sa mère. En abordant cette dernière, dont le visage exprimait une épouvantable souffrance, le commissaire se sentit ému. Il procéda à un bref interrogatoire, dans lequel il usa de beaucoup de ménagements, et il ne tarda pas à se convaincre que si le garçon de recettes était coupable, sa femme et sa fille ne pouvaient être accusées de complicité.

Au moment où il procédait à une perquisition sommaire, le concierge se présenta à la porte et remit aux agents de planton une lettre adressée à Mme Lebois. Cette lettre venait d'être apportée par le facteur chargé de la première distribution. Le commissaire de police l'examina avec attention, puis il la présenta à Geneviève.

—Ouvrez-la, madame, lui dit-il, et prenez-en connaissance. Vous aurez ensuite l'obligeance de me la communiquer.

À peine Geneviève eut-elle jeté un regard sur la suscription de cette lettre qu'elle devint livide.

—C'est l'écriture de mon mari, balbutia-t-elle d'une voix presque éteinte.

—Alors, vous allez avoir de ses nouvelles.

—Oui, monsieur, pourtant j'ai peur. Si c'était...

La pauvre femme n'osait avouer l'affreux soupçon qui venait de traverser son esprit. Pourquoi son mari lui écrivait-il au lieu de venir lui-même ? Si, méconnaissant tout à coup ses principes de probité, il avait cédé à la tentation ? Elle eût préféré mille fois apprendre sa mort que son déshonneur.

Comprenant le trouble profond qui l'agitait, le magistrat dit à Delphine :

—Lisez cette lettre, mademoiselle, j'espère qu'elle vous sera favorable.

Les joues en feu, le sein palpitant, la jeune fille lacéra vivement l'enveloppe. Deux billets de banque de mille francs s'en échappèrent et tombèrent sur le parquet.

—Mon Dieu ! s'écria Delphine en cachant son visage dans ses mains.

—Nous sommes perdues, murmura sa malheureuse mère, qui fut obligé de s'appuyer contre la cloison pour se soutenir